

L'AIDE FINANCIERE DU MINISTERE  
DES TRANSPORTS AUX  
MUNICIPALITES DU QUEBEC  
DE 1974-75 A 1975-76

Décembre 77

SRM/BSM

CANQ  
TR  
BSM  
139

BSM  
112

Québec, le 6 décembre 1977.

MEMO A: M. Pierre-E. Tremblay,  
Chef des Relations  
Ministérielles.

DE : Raymond Hamelin,

OBJET : L'AIDE FINANCIERE DU MINISTERE DES TRANS-  
PORTS AUX MUNICIPALITES DU QUEBEC DE  
1974-75 A 1976-77

Suite à votre demande, il nous fait plaisir de vous présenter les résultats de l'étude sur le sujet mentionné en rubrique.

Nous pensons qu'une caractéristique intéressante ou originale de ce travail est qu'il considère l'ensemble des subsides du MTQ au palier local. En effet, dans cette recherche de données statistiques, nous avons tenté d'atteindre un niveau de détail qui permette une certaine analyse des chiffres obtenus ainsi que de la répartition régionale de ces subventions.

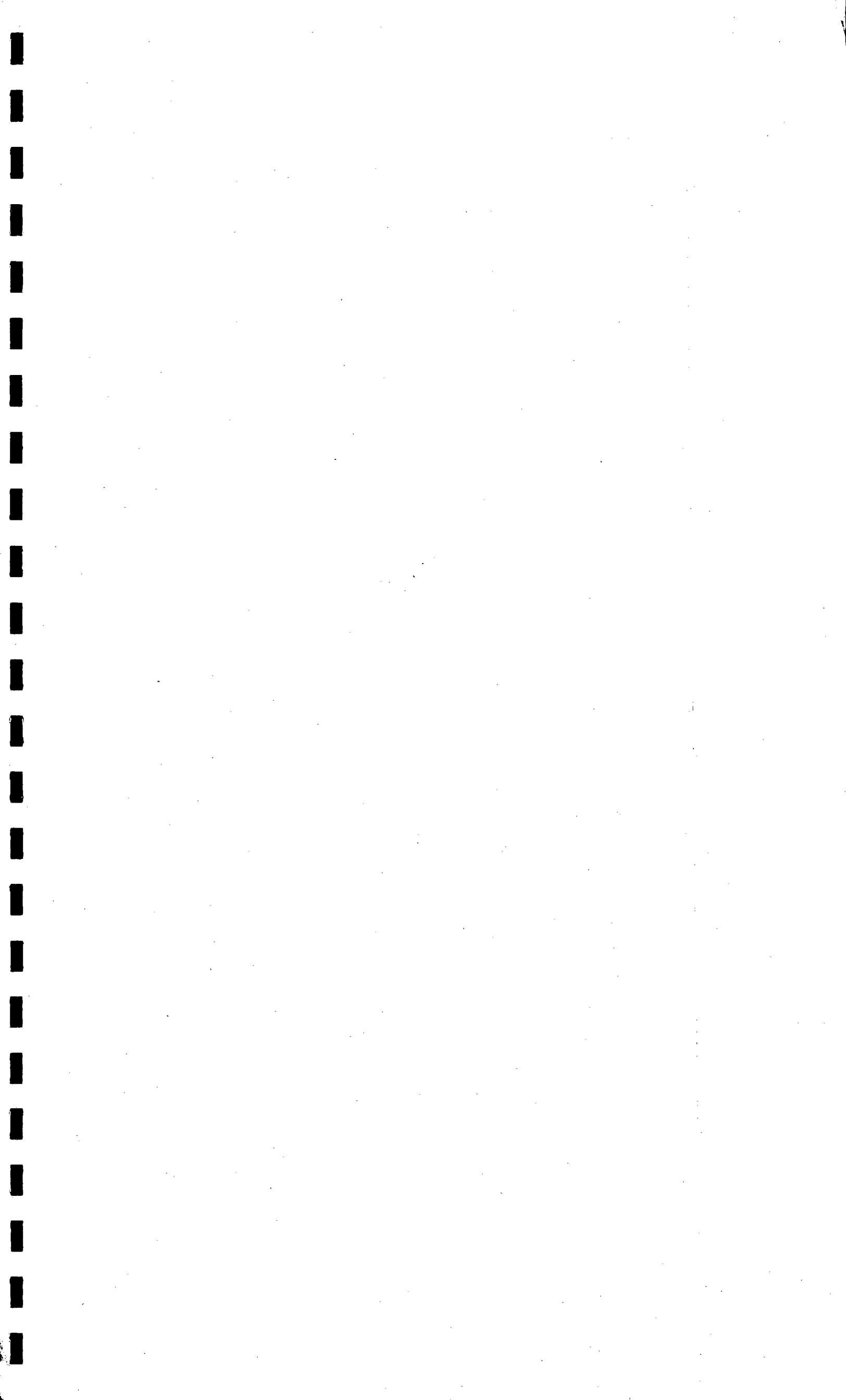
Nous espérons que cette étude pourra s'inscrire dans le contexte d'une rationalisation toujours plus poussée des politiques de distribution et de répartition des subsides (en transport) aux administrations locales. Il nous semble que cette démarche s'avère de plus en plus pressante étant donné la perspective gouvernementale d'une décentralisation des activités de l'état.

Bien à vous,

*Raymond Hamelin*

Raymond Hamelin, ing.,  
Service des Relations  
Ministérielles.

RH/nh



467253

MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
CENTRE DE DOCUMENTATION  
700, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST,  
21<sup>e</sup> ÉTAGE  
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA  
G1R 5H1

MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
DU QUÉBEC

L'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE  
DES TRANSPORTS AUX  
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC  
DE 1974-75 À 1976-77

Recherche

Raymond Hamelin, ing., écon.,  
Mario Gagné, écon.,  
Décembre 1977

Relations Ministérielles,  
Bureau du sous-ministre.

CANQ  
TR  
BSM  
139

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES . . . . .	i
ABREVIATIONS . . . . .	ii
INTRODUCTION . . . . .	1
1- Répartition de l'aide financière	
A- Au Total . . . . .	5
B- Par Catégorie. . . . .	8
2- Répartition de l'Aide Financière par Région	
A- Au Total . . . . .	15
B- Par Catégorie. . . . .	17
3- Quelques tendances . . . . .	23
ANNEXE 1: Estimation de la population du Qué- bec, 1976 et 1977 . . . . .	30
REFERENCES . . . . .	33

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	<u>PAGE</u>
Tableau I : Aide financière du ministère des Transports aux municipalités . . . . .	7
Tableau II : Aide financière du ministère des Transports aux municipalités par catégorie (8). . . . .	14
Tableau III: Aide financière du ministère des Transports aux municipalités par région (3) . . . . .	16
Tableau IV : Aide financière du ministère des Transports aux municipalités par catégorie et par région. . . . .	20
Tableau V : Aide financière du ministère des Transports et du ministère des Affaires Municipales (transport en commun) aux municipalités (Equivalent au Tableau IV + Tableau VII). . . . .	21
=	
Tableau VI : Population du Québec par région et population desservie par un système de transport en commun subventionné . . . . .	22
Tableau VII: Distribution de l'aide financière aux municipalités entre le ministère des Transports et le ministère des Affaires Municipales pour les trois catégories concernant le transport collectif	
A- Recherches et projets de démonstration. . . . .	26
B- Investissement en capital physique. . . . .	27
C- Subventions aux déficits d'opération. . . . .	28
Tableau VIII: Subventions per capita du M.T.Q. et du M.A.M.Q. (transport en commun) aux municipalités par région. . . . .	29
Tableau IX : (Annexe I) Population du Québec par région 1971-75. Estimations 1976-77. . . . .	31
Graphique I: Population du Québec par région 1971-75. Estimations 1976-77 . . . . .	32

ABREVIATIONS

- B.S.Q. : Bureau de la Statistique du Québec
- M.A.M.Q. : Ministère des Affaires Municipales  
du Québec
- M.T.Q. : Ministère des Transports du Québec
- C.R.O. : Communauté Régionale de l'Outaouais
- C.U.M. : Communauté Urbaine de Montréal
- C.U.Q. : Communauté Urbaine de Québec
- C.T.C.R.O. : Commission de Transport de la C.R.O.
- C.T.C.U.M. : Commission de Transport de la C.U.M.
- C.T.C.U.Q. : Commission de Transport de la C.U.Q.
- C.T.L. : Commission de Transport de Laval
- C.T.R.S.M. : Commission de Transport de la Rive  
Sud de Montréal

## INTRODUCTION

Ce travail a pour but d'examiner les différentes formes d'aide financière accordée par le ministère des Transports aux municipalités du Québec au cours des années 74, 75, 76 et 77 et d'y déceler quelques tendances pertinentes.

Le rapport annuel des Comptes Publics présenté selon le système P.P.B. (1) depuis l'année fiscale 1973-74, nous a permis de réunir les données brutes nécessaires. Nous avons identifié quatre programmes (2) ou éléments de programme concernant en tout ou en partie l'aide financière aux municipalités:

- Aide à l'amélioration du réseau municipal
- Exploitation d'hiver
- Transport des personnes
- Transport maritime et aérien

Le total de l'aide financière tirée de ces quatre programmes figure au Tableau I. Ces mêmes subsides sont ensuite ventilés en huit catégories (3) au Tableau II.

-----  
(1) Planification, Programmation, Budgétisation.

(2) Le ministère des Transports a en tout neuf programmes, chacun divisé en éléments de programme. Les données proviennent soit d'un programme, soit d'un élément de programme.

(3) La base de cette répartition en 8 catégories provient d'une demande du ministère des Transports de l'Alberta au sujet de l'aide financière du ministère des Transports du Québec aux municipalités.

Dans un deuxième temps, les subsides ont été désagrégés passant du niveau provincial au niveau régional. Selon le "Répertoire des Municipalités", le Québec comprend 1,573 territoires désignés comme "municipalité" (4). Ces dernières possèdent différents statuts légaux suivant la densité de population ou l'organisation administrative et se répartissent comme suit:

Cités (5)	:	68
Villes	:	208
Villages	:	266
Paroisses	:	486
Cantons	:	152
Cantons unis	:	13
Sans désignation	:	380

---

1,573 (6)

Etant donné la diversité de cette classification juridique et le nombre élevé de municipalités, l'aide financière a été répartie selon les trois régions utilisées dans les Comptes Publics (Volume II). Ces trois régions couvrant tout le territoire sont les suivantes:

-----

(4) Répertoire des Municipalités 1975, B.S.Q., Editeur officiel du Québec, p. 12.

(5) Les cités ont généralement une densité de population supérieure à celle des villes bien que du point de vue légal, la distinction entre une cité et une ville n'a plus de signification pratique depuis 1968, le critère principal pour une ville étant une population supérieure à 2,000 habitants.

(6) Ne sont pas compris dans cette liste, 38 Réserves indiennes et 110 Territoires non organisés.

Montréal Métropolitain, Québec Métropolitain et Divers districts électoraux. Le traitement régional de l'aide financière est illustré au Tableau III.

Par la suite, les montants attribuables à chacune des trois régions sont ventilés suivant les huit catégories mentionnées plus haut, tel qu'indiqué au Tableau IV et V. Pour les trois catégories (A, B et C) reliées au transport en commun, les montants de chaque région sont répartis en fonction des agences de transport en commun subventionnées opérant dans chacune d'elle.

Le Tableau VI est le pendant démographique des divisions territoriales utilisées aux Tableaux III, IV et V. Il donne la distribution de la population du Québec selon les trois régions définies plus haut et pour les systèmes de transport en commun subventionnés (population desservie).

Le Tableau VII fournit un complément d'information sur les subsides gouvernementaux au transport en commun (catégories A, B, C). Par le passé, le ministère des Affaires Municipales a libéré des sommes importantes sous forme de subventions au transport collectif en milieu urbain. Cependant depuis 1976, le ministère des Transports a pris en charge la gestion de ces sub-

sides aux municipalités. Ceci explique en grande partie, le saut des dépenses d'aide financière au transport en commun du ministère des Transports de l'année 1975-76 à 1976-77, comme on peut le voir au Tableau I. Ces données supplémentaires permettent de se faire une idée plus juste de l'aide financière du gouvernement au transport collectif urbain, si on juge non pertinent le transfert du pouvoir de dépenser d'un ministère à l'autre. Ainsi, en additionnant ces montants à ceux compilés au Tableau IV, on obtient le total de l'aide financière du gouvernement aux municipalités, toujours dans le domaine des transports, figurant au Tableau V.

En définitive, trois sources principales de renseignements ont été utilisées: les Comptes Publics du Québec, le Répertoire des Municipalités de 1975 publié par le B.S.Q. et plusieurs services des ministères des Transports et des Affaires Municipales.

Notons enfin que certaines données compilées dans les tableaux qui suivent, ne correspondent pas avec d'autres sources selon qu'elles réfèrent à l'année civile ou à l'année fiscale\*. Par exemple, les commissions de transport utilisent l'année civile tandis que le gouvernement fonctionne d'après l'année fiscale. Dans cette étude, les données couvrent les années fiscales 1974-75, 1975-76 et 1976-77. Compte tenu de ces remarques, les tendances que nous tentons de dégager à la fin de l'étude ne sont toutefois pas affectées d'une manière significative.

-----  
\* L'année fiscale gouvernementale se termine le 31 mars.

1- REPARTITION DE L'AIDE FINANCIERE

## A- Au total

Le Tableau I (p. 7) présente le total de l'aide financière du ministère des Transports aux municipalités du Québec pour les années fiscales 1974-75, 1975-76 et 1976-77.

Au cours des deux premières années, les programmes "Aide à l'amélioration du réseau municipal" et "Exploitation d'hiver" absorbent à eux seuls environ 90% de l'aide financière totale. Cependant en 76-77, les subventions au Transport des personnes s'accaparent la part du lion en passant de 3.8 à 63.3 millions. Ce brusque changement est dû au transfert de la gestion de ces subventions du ministère des Affaires Municipales au ministère des Transports. Ainsi en additionnant les dépenses des deux ministères (7) (M.A.M.Q. et M.T.Q.) pour ce type de subvention, le programme "Transport des personnes" devient le plus important par rapport aux autres programmes considérés et ce, pour chacune des trois périodes à l'étude.

-----  
(7) Pour une meilleure compréhension de l'aide provinciale au transport collectif urbain, voir le Tableau VII, lequel répartit ces subventions aux municipalités entre le M.A.M.Q. et le M.T.Q. .

Les faibles montants accordés au transport maritime et aérien reflètent la prépondérance de la juridiction fédérale dans ces domaines.

L'augmentation continuelle de l'aide financière du ministère des Transports aux municipalités suit la tendance de toute l'administration provinciale qui est de financer de plus en plus le secteur municipal. Ainsi, le total des transferts financiers aux municipalités est passé de 6.6% du budget provincial en 72-73 à 9.9% des prévisions budgétaires 75-76 (8).

---

(8) Annexes du Rapport sur l'Urbanisation. "Le financement municipal au Québec", Bibliothèque nationale du Québec, 1976, p. 49.

TABLEAU I  
AIDE FINANCIERE DU MINISTERE DES  
TRANSPORTS AUX MUNICIPALITES

\$,000.

Dépenses du programme en aide financière aux munici- palités	Aide à l'amé- lioration du réseau municipal	Exploitation d'hiver	Transport des personnes	Transport maritime et aérien	TOTAL
catégorie identifiée					
Année	D	G	A B C	H	
74-75 (1)	14,363.4	12,145.4	2,616.4	72.0	29,197.2
75-76 (1)	15,473.4	20,966.6	3,842.1	135.0	40,417.1
76-77 (2)	17,132.6	15,197.0	63,281.5	263.9	95,875.0

(1) Comptes Publics du Québec 1974-75  
1975-76

(2) Comptes Publics du Québec 1976-77 (non publié)  
Estimations

Octobre 1977

Ministère des Transports  
Bureau du sous-ministre

## B- Par catégorie

Le Tableau II (p. 14) reprend le total de l'aide financière du ministère des Transports aux municipalités la classant cette fois, en huit catégories (9):

- A) Recherches et projets de démonstration
- B) Investissement en capital physique
- C) Subventions aux déficits d'opération
- D) Artères routiers: investissement
- E) Routes provinciales: recherches
- F) Etudes pour le déplacement des rails et des routes
- G) Exploitation d'hiver
- H) Transport maritime et aérien

} Transport  
en  
commun

Le montant total des trois catégories concernant le transport en commun (A, B, C) est tiré des Comptes Publics. Par contre, la répartition selon ces mêmes catégories a été obtenue via les services du ministère. La quatrième catégorie, investissement en artères routiers (D), correspond selon nos critères à l'élément de programme Aide à l'amélioration du réseau municipal. En ce qui concerne des études ou recherches pouvant être reliées aux catégories (E) ou (F), nous n'avons trouvé aucun engagement financier du ministère des Transports envers les municipalités. Les catégories (G) et (H) correspondent respectivement aux programmes Exploitation d'hiver et Transport maritime et aérien du Tableau I.

-----  
(9) Voir Note (3) p. 1.

Depuis 1976, le M.T.Q. a établi une politique plus rationnelle en matière d'aide financière au transport en commun (10). Les catégories que nous avons introduites ci-haut décrivent en quelque sorte cette politique d'aide. Par exemple, en commençant par la catégorie A traitant d'études et de projets de démonstration, "... le gouvernement assumera désormais entièrement le coût des études d'implantation et d'amélioration des services de transport en commun, après approbation de ces projets par le ministère des Transports" (11). Ainsi, le ministère subventionne l'Université de Sherbrooke qui est à mettre au point un programme visant à fournir à la direction des organismes de transport en commun les outils nécessaires au processus décisionnel. De plus, le ministère en collaboration avec le Centre de Développement des Transports du fédéral a participé à des programmes d'aide financière pour des études spéciales sur les problèmes de transport collectif. Notons enfin que l'aide financière accordée à cette catégorie peut sous-estimer les véritables montants affectés à cette activité dû au système comptable utilisé par les agences de transport en commun, lequel assimile les dépenses de recherche aux dépenses d'exploitation.

-----  
(10) Politique d'aide du Gouvernement du Québec au Transport Urbain, Ministère des Transports, décembre 1975, dépliant.

(11) Politique d'Aide du Gouvernement du Québec au Transport Urbain, op. cit. .

La catégorie (B) concernant les investissements en capital physique pour le transport collectif comprend trois genres d'aide. Premièrement, le ministère des Transports défraie 30% (12) du coût d'achat des autobus servant au transport collectif. Deuxièmement, la dette du métro, assumée par la C.U.M., continue de faire l'objet d'une aide spécifique; le ministère des Transports rembourse 60% du coût du capital et de l'intérêt. Avant 1976-77, ce subside était défrayé par le ministère des Affaires Municipales. Troisièmement, advenant l'acquisition par une corporation intermunicipale d'un système de transport en commun détenu par une entreprise privée, le ministère des Transports suivant sa politique d'aide pourra couvrir jusqu'à 33% du financement de la prise en charge du service impliquant l'acquisition des biens de l'entrepreneur privé.

Les déficits d'opération d'organismes de transport en commun (catégorie C) font aussi l'objet de subventions de la part du ministère des Transports. Ces subventions représentent un minimum de 45% du déficit mais peuvent atteindre jusqu'à 55% proportionnellement à l'augmentation de l'achalandage. Dans la région d'Ottawa-Hull, une entente fédérale-provinciale-municipale

-----  
(12) 10% du prix d'achat + 20% si fabriqué au Québec.

assure à la C.T.C.R.O. une subvention spéciale pour le transport des personnes (interchangeabilité des billets sur le territoire de la capitale nationale). D'autre part, certaines commissions de transport peuvent recevoir une subvention non identifiée (incluse dans le déficit d'opération) par la réduction des tarifs pour les personnes âgées. Ce type de subvention a toutefois été reconnu explicitement de juin 1974 à juin 1975 pour la C.T.C.U.M. . . Le montant de la subvention s'élevait à \$172,000.

En ce qui concerne les autres catégories d'aide financière, la quatrième catégorie (D) s'applique aux investissements en artères routiers. Le ministère des Transports peut accorder à toute corporation municipale rurale, de village ou comté, une subvention égale à la moitié des dépenses encourues pour la réfection d'un chemin (13). La subvention peut être plus élevée si le chemin est d'intérêt général.

Pour ce qui est de l'aide financière à la recherche sur les routes municipales sous responsabilité du M.T.Q., aucun subside à cet effet n'est accordé par ce dernier aux municipalités.

-----  
(13) L'Aide Financière de l'Etat aux Municipalités du Québec, Direction des Etudes Economiques et Fiscales, Ministère des Finances, Mai 1975, p. 110.

La catégorie (F) s'appliquant aux études de déplacement de routes et de chemins de fer n'a fait l'objet jusqu'à présent d'aucune subvention de la part du M.T.Q. . Cependant, advenant une entente fédérale-provinciale-municipale--Partie I du Bill C-27 (14) --, un montant approximatif de \$200,000.00 pourrait y être affecté en 1977-78 sur trois projets pilotes selon une formule proposée par le Québec, soit:

Fédéral	:	50%
Provincial	:	33 1/3%
Municipal	:	16 2/3%

La catégorie (G) traite des subventions à l'entretien des chemins d'hiver. En effet, le ministère des Transports peut conclure des conventions avec les corporations municipales et les tiers intéressés à l'entretien des chemins qu'il désigne pour y permettre la circulation. Les subventions sont accordées suivant des taux variant de \$520.00 à \$880.00 du mille selon les régions pour 1976-77. L'échelle des taux a subi une augmentation de 33 1/3% de 1974-75 à 1976-77.

Les subventions au transport maritime et aérien (catégorie H) sont accordées aux municipalités selon un processus "ad hoc". Cependant le ministère a l'intention d'établir une po-

-----  
 (14) Loi sur le déplacement des lignes et sur les croisements de chemins de fer, 22, Elizabeth II, Loi 23, 1974.

litique plus rationnelle dans ce domaine. Notons que le transport aérien reçoit actuellement la presque totalité de ces subventions (aéroports municipaux).

TABLEAU II

AIDE FINANCIERE DU MINISTERE DES TRANSPORTS AUX MUNICIPALITES

PAR CATEGORIE (8)

\$,000

Catégorie Année	Transport en commun			Artères rou- tiers: in- vestissement	Routes pro- vinciales: recherches	Etudes pour le déplacement des rails et des routes	Exploitation d'hiver	Transport ma- ritime et aé- rien	Total
	Recherches et projets de dé- monstration A	Investissement en capital physique B	Subventions aux déficits d'opé- ration C						
1974-75	63.0	2,006.4	547.0	14,363.4	-	-	12,145.4	72.0	29,197.2
1975-76	135.0	3,532.1	175.0	15,473.4	-	-	20,966.6	135.0	40,417.1
1976-77	331.5	32,698.3	30,251.7	17,132.6	-	-	15,197.0	263.9	95,875.0

Octobre 1977

Ministère des Transports  
Bureau du sous-ministre

2- REPARTITION DE L'AIDE FINANCIERE PAR REGION

## A- Au total

Le Tableau III (p. 16) répartit l'aide financière aux municipalités en trois régions suivant la ventilation utilisée dans les Comptes Publics (Volume II). Ces trois régions sont: Montréal Métropolitain, Québec Métropolitain et Divers districts électoraux.

Nous avons mentionné au chapitre précédent le saut des dépenses de subventions au transport en commun qui était dû au transfert de la gestion de ces subventions du ministère des Affaires Municipales au ministère des Transports (15) de 75-76 à 76-77. Le Tableau III nous indique clairement que la majeure partie de ces nouveaux argents a été affectée à la région montréalaise, région la plus urbanisée. En effet, les subsides à cette région passe de \$4.8 millions à \$60.6 millions de 75-76 à 76-77 tandis qu'on ne remarque pas de variation de ce genre pour les deux autres régions.

---

(15) Voir à la page 5.

TABLEAU III

AIDE FINANCIERE DU MINISTERE DES TRANSPORTS

AUX MUNICIPALITES PAR REGION (3)

||

\$,000.

Région \ Année	74-75	75-76	76-77
Montréal Métropolitain	3,940.5	4,837.0	60,614.8
Québec Métropolitain	2,383.3	2,118.0	4,884.8
Divers districts électoraux	22,873.4	33,462.1	30,375.4
Total	29,197.2	40,417.1	95,875.0

Octobre 1977

Ministère des Transports  
Bureau du sous-ministre

## B- Par catégorie

Le Tableau IV (p. 20) présente sous forme matricielle l'aide financière du M.T.Q. aux municipalités, par région et par catégorie. De ce fait, il contient toutes les informations des tableaux précédents en les détaillant encore plus. Ainsi, dans les trois premières catégories (A, B, C), chaque région est subdivisée selon les agences de transport en commun subventionnées opérant à l'intérieur de celle-ci. Les agences non subventionnées, bien qu'elles ne soient pas identifiées, sont néanmoins incluses dans la ligne "résidu" de chaque région (il se peut que ces agences reçoivent de l'aide financière directe des municipalités concernées). La répartition des populations correspondant aux régions du Tableau IV est inscrite au Tableau VI (p. 22). Ce dernier s'applique également aux données du Tableau V.

La région Montréal Métropolitain est desservie par trois systèmes de transport en commun subventionnés représentés par les organismes C.T.C.U.M., C.T.R.S.M. et C.T.L. . Ces trois organismes couvrent 27 municipalités ou 81% (16) de la population de la région. Pour la région Québec Métropolitain, deux organismes notamment la C.T.C.U.Q. et le service de la Rive Sud de Québec fournissent un service à 25 municipali-

-----  
(16) Tableau VI, p. 22.

tés lesquelles englobent 95% (17) de la population du Québec Métropolitain. Finalement, la troisième région couvrant Divers districts électoraux, comprend quatre organismes de transport collectif subventionnés (C.T.C.R.O., Haut-Saguenay, Mauricie, Sherbrooke) desservant 36 municipalités ou 20% (17) de la population de cette région. Le pourcentage peu élevé de la population desservie dans cette dernière région reflète son caractère plus rural par rapport aux deux premières régions.

Ainsi, à peu près 54% (17) de la population totale du Québec est subventionnée par le ministère des Transports par le truchement des organismes de transport collectif ci-haut mentionnés.

Par contre, en ce qui a trait à l'aide destinée pour des fins autres que le transport en commun, notamment les catégories D, E, F, G et H du Tableau IV, la région dite "Divers districts électoraux" reçoit la plus large part soit 85% ou plus de l'aide totale.

Nous avons déjà fait état du transfert de responsabilité du M.A.M.Q. vers le M.T.Q. concernant les subventions au transport collectif. Cet important transfert administratif

-----  
(17) Tableau VI, p. 22.

enlève toute homogénéité dans le temps (75-76 à 76-77) à ces subventions du ministère des Transports. Afin d'éliminer le plus possible cette brisure, nous avons compilé au Tableau VII les subventions au transport collectif du ministère des Affaires Municipales pour les années à l'étude. Les résultats de cette compilation figurant au Tableau V (p. 21) (Tableau IV + Tableau VII) nous donnent des séries mieux comparables dans le temps.





TABLEAU VI

Population du Québec par région et population desservie par un système de transport en commun subventionné

Région \ Population (1)	Population de la région	Systèmes de Transport en commun subventionnés	Population Desservie	Population desservie / Population de la région
Montréal Métropolitain	2,897,204	CTCUM CTRSM CTL	1,917,959 171,631 246,200	$\frac{2,335,790}{2,897,204}$ 81%
Québec Métropolitain	523,648	CTCUQ Rive Sud de Québec	446,100 49,600	$\frac{495,700}{523,648}$ 95%
Divers Districts Electoraux	2,877,061	CTCRO Haut-Saguenay Mauricie Sherbrooke	177,045 134,070 155,620 106,648	$\frac{573,383}{2,877,061}$ 20%
TOTAL	6,297,913		3,404,821	$\frac{3,404,821}{6,297,913}$ 54%

Source: Liste des populations desservies par les organismes de transport en commun, Ministère des Transports, Janvier 1977. Version corrigée au service du transport en commun.

(1) Population au 1er juin 1975.

Ministère des Transports  
Bureau du sous-ministre

### 3- QUELQUES TENDANCES

Le Tableau V (p. 21) montre une image assez fidèle des subventions du gouvernement aux municipalités dans le domaine des Transports (18). A la lumière de ces chiffres, nous pouvons déceler les tendances qui suivent:

- 1- Le total de l'aide financière aux municipalités passe de \$56 millions en 74-75 à \$73 millions l'année suivante puis à \$96 millions en 76-77 pour se situer à environ \$123 millions dans les prévisions budgétaires 77-78. On y note une variation à la hausse continue compte tenu de l'aide toujours plus substantielle accordée au transport collectif. En effet cette dernière passe de 47% (19) de l'aide totale aux municipalités en 74-75 à 54% (19) l'année suivante puis à 66% en 76-77 et enfin à environ 70% pour les budgets 77-78.
  
- 2- La plus grande partie de l'aide fournie aux municipalités des deux régions métropolitai-

-----

(18) Nous ne tenons pas compte des dépenses du M.T.Q. pour les chemins de mine ou les chemins de colonisation.

(19) Les chiffres qui ont servi à calculer ces pourcentages ont été révisés: \$3,100,000. ont été reportés de 74-75 à 75-76 pour assurer une continuité dans le temps.

nes s'adresse au transport en commun soit plus de 90% pour la région montréalaise et environ 60% pour la région de Québec. Par contre, l'inverse se produit pour la troisième région, où les subsides s'orientent surtout aux autres catégories d'aide notamment l'investissement en artère routier (D), l'exploitation d'hiver (G) et le transport maritime et aérien (H).

Ces deux tendances indiquent assez clairement un mouvement des subventions en faveur de la région métropolitaine de Montréal. Pour mesurer l'importance relative de ces subventions, nous les avons calculées sur une base "per capita" (Tableau VIII, p. 29). Les principales données qui en ressortent sont les suivantes (20): en 74-75, les subventions aux municipalités pour la région dite Divers districts électoraux se situent à \$8.24 par habitant c'est-à-dire à peu près au même niveau que la région montréalaise avec des subsides de \$8.44 par habitant. La région de Québec se trouve donc relativement favorisée par rapport aux deux autres avec des subventions de \$10.83 par habitant pour la même année. Cependant, l'accroissement des subsides au transport en commun nous amène en 76-77 à des subventions per capita de \$20.70 pour la région montréalaise comparativement à \$10.51 pour la région Divers districts électoraux et \$10.15 pour la région de Québec.

En résumé, si on s'en tient au

---

(20) Les subventions per capita (Tableau VIII) ont été calculées à partir des données démographiques du Répertoire des Municipalités. Nous avons dû cependant estimer les populations pour 1976 et 1977. Voir l'Annexe 1.

seul chapitre des subsides aux municipalités, la région de Montréal est celle qui bénéficie des plus fortes subventions per capita à partir de 75-76. La région de Québec est en stagnation ou même en légère régression tandis qu'aucune tendance n'est discernable pour la région Divers districts électoraux. Notons enfin que ces subventions représentent maintenant environ 10% du budget du ministère des Transports.

Distribution de l'aide financière aux municipalités entre le Ministère des Transports et le Ministère des Affaires Municipales pour les 3 catégories concernant le transport collectif

\$, 000.

Année	Catégorie Commission Ministère	Transport en commun: Recherches et projets de démonstration A									TOTAL
		CTCUM	CTRSM	CTL	CTCUQ	Rive Sud Québec	CTCRO	Haut- Saguenay	Mauricie	Sherbrooke	
74-75	Affaires Municipales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Transports	-	63	-	-	-	-	-	-	-	63
75-76	Affaires Municipales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Transports	-	-	135	-	-	-	-	-	-	135
76-77	Affaires Municipales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Transports	-	11.2	-	54.5	55.5	-	67.8	75	67.5	331.5

TABLEAU VII (SUITE)

\$,000.

Année	Catégorie Commis- sion Mi- nistère	Transport en commun: Investissement en capital physique B									TOTAL
		CTCUM	CTRSM	CTL	CTCUQ	Rive Sud Québec	CTCRO	Haut- Saguenay	Mauricie	Sherbrooke	
74-75	Affaires Municipales	20,000	-	-	123.5	-	150	-	-	-	20,273.5
	Transports	1,580	-	350	76.4	-	-	-	-	-	2,006.4
75-76	Affaires Municipales	20,000	-	-	62.3	-	-	-	-	-	20,062.3
	Transports	2,461.9	511	141.2	-	-	418	-	-	-	3,532.1
76-77	Affaires Municipales	-	-	-	432.8	-	-	-	-	-	432.8
	Transports	30,924.4	755.5	472.7	545.7	-	-	-	-	-	32,698.3

TABLEAU VII (SUITE)

\$,000.

Année	Catégorie	Transport en commun: Subventions aux déficits d'opération C									TOTAL
		Com- MI- sion nistère	CTCUM	CTRSM	CTL	CTCUQ	Rive Sud Québec	CTCRO	Haut- Saguenay	Mauricie	
74-75	Affaires Municipales	-	249.2	- *	6,000	111.3	-	240	71.1	-	6,671.6
	Transports	172	-	-	-	-	300	75	-	-	547
75-76	Affaires Municipales	10,000	791.7	- *	-	185	1,419.8	60	219.2	-	12,675.7
	Transports	-	-	-	-	-	175	-	-	-	175
76-77	Affaires Municipales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Transports	23,517.7	888.0	2,030	2,298	75	1,131.2	182.5	129.3	-	30,251.7

Octobre 1977

\* La C.T.L. ne bénéficiera des subventions aux déficits que lorsque le programme spécial d'aide à Ville de Laval, administré par le ministère des Affaires Municipales, aura pris fin.

Ministère des Transports  
Bureau du sous-ministre

TABLEAU VIII: SUBVENTIONS PER CAPITA DU M.T.Q. ET DU M.A.M.Q.  
(TRANSPORT EN COMMUN) AUX MUNICIPALITES PAR REGION

\$ per capita

Catégorie Région	AIDE AU TRANSPORT EN COMMUN (A+B+C)				AUTRES (D+G+H)				AIDE TOTALE (A+B+C+D+G+H)			
	74-75 (1)	75-76 (2)	76-77 (3)	77-78 (4)	74-75 (1)	75-76 (2)	76-77 (3)	77-78 (4)	74-75 (1)	75-76 (2)	76-77 (3)	76-77(4)
Montréal Métropolitain	7.82	11.75	20.01	26.06	0.62	0.55	0.69	N.D.	8.44	12.30	20.70	N.D.
Québec Métropolitain	6.30*	6.39*	6.61	12.58	4.53	4.05	3.54	N.D.	10.83**	10.44**	10.15	N.D.
Divers dis- tricts élec- toraux	0.30	0.80	0.57	0.84	7.94	11.42	9.94	N.D.	8.24	12.22	10.51	N.D.
Total Province Québec	4.26**	6.30**	10.03	13.49	4.28	5.81	5.13	5.78	8.54**	12.11**	15.16	19.27

\* Chiffres révisés: \$3.1 millions de 74-75 ont été reportés à 75-76 pour assurer une continuité

\*\* Ces totaux ont été modifiés dû au changement dans \*

(1) Per capita calculés à partir de la population au 01-06-74 (voir Tableau IX p. 31)

(2) Per capita calculés à partir de la population au 01-06-75 (voir Tableau IX p. 31)

(3) Per capita calculés à partir de la population au 01-06-76 (voir Tableau IX p. 31)

(4) Per capita calculés à partir de la population au 01-06-77 (voir Tableau IX p. 31)

ANNEXE 1Estimation de la population du Québec, 1976 et 1977Méthode d'estimation

Nous avons d'abord compilé les données de population de 1971 à 1975. Le "Répertoire des Municipalités 1975" nous a fourni les chiffres des quatre premières années tandis que ceux de 1975 provenaient directement du B.S.Q. (données non encore publiées du Répertoire). La base des estimations pour 1976 et 1977 provient du volume 2 "Perspectives démographiques pour le Québec: Quatre hypothèses: 1973-1986-2001" de la série "Analyse et prévision démographiques".

Comme les données (population totale) des deux sources ci-haut mentionnées ne correspondent pas pour l'année de base (1973) du volume des prévisions démographiques, nous avons appliqué aux données de 1975 du "Répertoire des Municipalités" les taux d'accroissement choisis dans l'hypothèse B du volume des perspectives démographiques. Cette opération nous fournissait les prévisions suivantes: Population du Québec, 1976: 6,353,353 et 1977: 6,410,016. Nous avons ensuite réparti ces résultats globaux aux trois régions selon la tendance observée pour les cinq années précédentes. Cette démarche a été motivée par le désir d'obtenir une série chronologique homogène plutôt que des prévisions très exactes.

Les résultats de ces estimations de population figurent, en termes d'indices, au Graphique I (p. 32) d'après les données compilées au Tableau IX (p. 31).

## TABLEAU IX

## POPULATION DU QUEBEC PAR REGION 1971-75

## ESTIMATIONS 1976-77

Région Année	Montréal Métropolitain	Québec Métropolitain	Divers dis- tricts électo- raux	Total Province de Québec
71	45.5* 2,743,210 100**	8.0 480,500 100	46.5 2,804,054 100	100 6,027,764 100
72	45.8 2,808,392 102.4	8.0 493,724 102.8	46.1 2,832,015 101.0	100 6,134,131 101.8
73	45.8 2,822,011 102.9	8.2 504,867 105.1	46.0 2,830,132 100.9	100 6,157,010 102.1
74	46.2 2,867,631 104.5	8.2 509,826 106.1	45.6 2,834,431 101.1	100 6,211,888 103.1
75	46.0 2,897,204 105.6	8.3 523,648 109.0	45.7 2,877,061 102.6	100 6,297,913 104.5
76	46.1 2,928,887 106.8	8.4 533,680 111.1	45.5 2,890,768 103.1	100 6,353,335 105.4
Estimations				
77	46.2 2,961,428 107.9	8.5 544,851 113.4	45.3 2,903,737 103.5	100 6,410,016 106.3
Estimations				

\* Pourcentage de la région par rapport à la province. Se lit horizontalement.

\*\* Indice régional 1971= 100. Se lit verticalement.

Source: Voir le texte méthode d'estimation (p. 30)

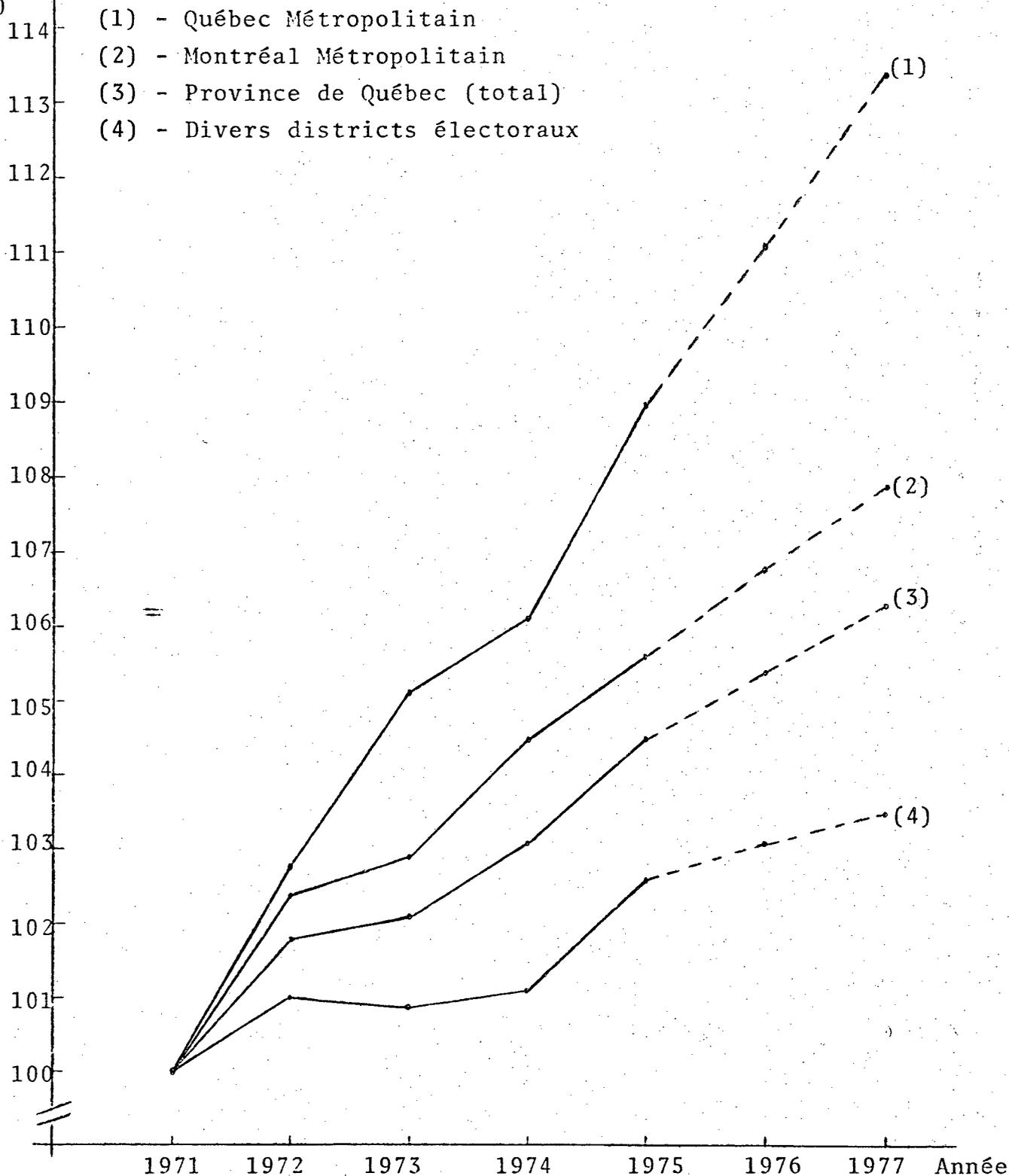
Juin 1977

Relations Ministérielles,  
Bureau du sous-ministre.

## GRAPHIQUE I

POPULATION DU QUEBEC PAR REGION 1971-75

ESTIMATIONS 1976-77

Indice de  
population  
1971= 100

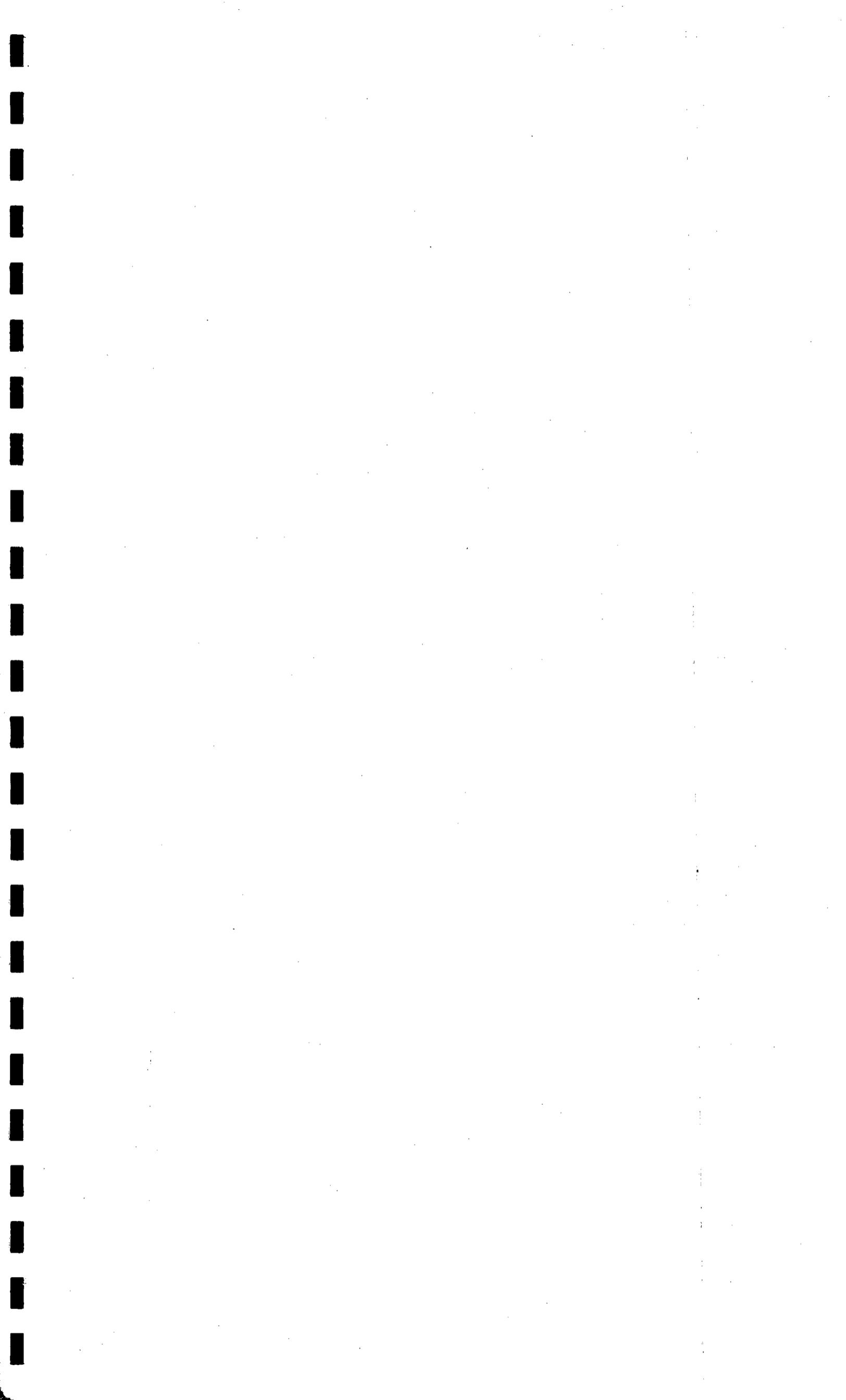
Source: Voir le texte méthode d'estimation (p. 30)

Juin 1977

Relations Ministérielles,  
Bureau du sous-ministre.

REFERENCES

- L'Aide Financière aux Municipalités du Québec, Direction des Etudes Economiques et Fiscales, Ministère des Finances, Mai 1975.
- Comptes Publics de la Province de Québec 1974-75.
- Comptes Publics de la Province de Québec 1975-76.
- Comptes Publics de la Province de Québec 1976-77.  
(non publié)
- Le Financement Municipal au Québec, Annexe du Rapport sur l'Urbanisation, Gérard Bélanger, Université Laval, Bibliothèque Nationale du Québec, 1976.
- La Gestion selon le Système P.P.B., Ministère des Transports (P.P.B. Informations), 1975.
- Liste des populations desservies par les organismes de transport en commun, Ministère des Transports, Janvier 1977.
- Perspectives démographiques pour le Québec: Quatre hypothèses, 1973-1986-2001, vol. 2, B.S.Q. série, Analyse et prévision démographiques, Bibliothèque Nationale du Québec, 1976.
- Répertoire des Municipalités du Québec 1975, Bureau de la Statistique du Québec, Editeur Officiel du Québec, 1976.
- Ministère des Transports et des Affaires Municipales.



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 103 783